

# Sociétaires de L'Auxiliaire

Parrainez jusqu'à trois entreprises du BTP

ou leurs dirigeants et soyez récompensés !



Pour participer à notre opération 2026, complétez ce bulletin en renseignant les coordonnées de l'entreprise et/ou du dirigeant parrainé.

Remettez-le à votre agence commerciale ou envoyez-le par mail à :  
[parrainage@auxiliaire.fr](mailto:parrainage@auxiliaire.fr).

Dès que votre filleul aura souscrit son premier contrat de responsabilités professionnelles ou contrat lié à la construction d'un ouvrage ou contrat d'assurances de personnes votre parrainage sera validé !  
(les conditions d'éligibilité des filleuls et la liste des contrats sont décrites dans le règlement)<sup>(1)</sup>.

Et recevez alors  
**de 50€ à 750€**  
en carte cadeau !



**l'Auxiliaire BTP**  
L'assurance toujours à votre hauteur

# Votre bulletin de parrainage

À remplir lisiblement et à remettre à votre agence commerciale, ou à envoyer à [parrainage@auxiliaire.fr](mailto:parrainage@auxiliaire.fr)

**DATE DU PARRAINAGE : \_\_\_ / \_\_\_ / 2026**

## VOUS ÊTES :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Votre fonction :

Raison sociale :

Numéro de client ou de sociétaire :

Email professionnel :

Cachet et signature :

## VOUS PARRAINEZ :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Fonction :

Raison sociale ou SIREN :

Effectif de l'entreprise :

Email professionnel

(ou personnel si contrat individuel du dirigeant) :

Téléphone :



(1) Règlement de l'opération parrainage 2026 disponible sur notre site Internet <https://www.auxiliaire.fr/notre-mutuelle/parrainage> ou sur simple demande à [parrainage@auxiliaire.fr](mailto:parrainage@auxiliaire.fr). Opération valable jusqu'au 31/12/2026.

Les données collectées avec votre accord seront exclusivement utilisées par L'Auxiliaire et L'Auxiliaire Vie, à des fins de gestion du parrainage, d'études et de prospection. Elles sont nécessaires au bon déroulement du programme de parrainage. En remettant ce bulletin à L'Auxiliaire, vous acceptez que nous contactons votre filleul sur votre recommandation. Les bulletins illisibles ne pourront pas être exploités. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de portabilité, ainsi qu'un droit à la limitation du traitement de ces données. Pour exercer ce droit, vous pouvez envoyer votre demande à l'adresse mail : [contactddp@auxiliaire.fr](mailto:contactddp@auxiliaire.fr) ou par voie postale : L'Auxiliaire, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, 20 rue Garibaldi BP 6402, Lyon Cedex 06. Vous disposez également d'un droit d'opposition à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale que vous pouvez faire valoir en cochant cette case

L'Auxiliaire - mutuelle d'assurance des professionnels du bâtiment et des travaux publics - société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances et exonérée de plein droit de la TVA - Siège : 20 rue Garibaldi - BP 6402 - 69413 Lyon Cedex 06 - SIREN 775649056 - code APE 6512Z - [www.auxiliaire.fr](http://www.auxiliaire.fr) - 04 72 74 52 52 - [auxiliaire@auxiliaire.fr](mailto:auxiliaire@auxiliaire.fr)

L'Auxiliaire Vie mutuelle d'assurance sur la vie des professionnels du bâtiment et des travaux publics - société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le code des assurances et exonérée de plein droit de la TVA - Siège : 20 rue Garibaldi - BP 6402 - 69413 Lyon Cedex 06 RCS Lyon D 324 774 298 - code APE 6511Z - [www.auxiliaire.fr](http://www.auxiliaire.fr) - 04 72 74 52 52 - [auxiliaire@auxiliaire.fr](mailto:auxiliaire@auxiliaire.fr)